



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Brevet de Technicien Supérieur

COMMERCE INTERNATIONAL à référentiel commun européen

E6 - Gestion des opérations d'import-export

U61 – Montage des opérations import-export

Durée : 4 heures

Coefficient : 4

Matériel autorisé :

- Toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome, et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante (Circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999 publiée au Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale du 25 novembre 1999).

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet se compose de 16 pages, numérotées de 1/16 à 16/16.

Il est demandé au candidat de se situer dans le contexte des données présentées et d'exposer ses solutions avec concision et rigueur en prenant soin de justifier sa démarche.

Avertissement : si le texte du sujet, celui de ses questions ou le contenu des annexes vous semblent nécessiter de formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de les expliciter sur votre copie.

N. B. : hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc.

BTS Commerce International à Référentiel Commun Européen	Session 2017	
U61 – Montage des opérations d'import-export	Code : CIE6OIE	Page 1 sur 16



Les foies gras Feyel-Artzner incarnent une histoire qui remonte à plus de deux siècles. C'est en 1803 qu'un artisan du nom d'Artzner a ouvert une boutique à Strasbourg. La qualité et l'originalité des produits proposés ont alors assuré un succès que rien n'allait démentir. Fort de sa réputation, dès le milieu du XIX^{ème} siècle, Feyel-Artzner était le fournisseur des cours princières allemandes, de la cour royale de Grèce, de celle du Danemark, sans oublier des commandes émanant dès 1909 du Japon.

L'entreprise a perduré, s'est alliée à un autre spécialiste au cours du 19^{ème} siècle et a pris la dénomination actuelle de Feyel-Artzner. Elle passa sous le contrôle du groupe Olida, puis de la banque Paribas avant que Jean Schwebel, cadre dirigeant de Danone, n'en reprenne les rênes en 1994.

En 1994, au moment de la reprise de la société, l'export ne représentait que 5 % de l'activité. Depuis, sous l'impulsion de Jean Schwebel, ce pourcentage a été multiplié par 5 et l'entreprise exporte dans près de 50 pays. Si des marchés comme l'Allemagne, la Suisse, la Belgique ou la Grande-Bretagne restent prédominants, le développement à l'export est extrêmement rapide sur les marchés asiatiques (Japon, Hong Kong, Thaïlande, Singapour), le marché russe ainsi qu'en Amérique du Sud.

Aujourd'hui, fidèle à ses origines qui en font la société la plus ancienne du monde dans son domaine, Feyel-Artzner continue à produire essentiellement des foies gras haut de gamme (66 % du chiffre d'affaires). Elle emploie en moyenne sur l'année 130 personnes et beaucoup plus en fin d'année compte tenu de la forte saisonnalité de la demande. Les ventes, multipliées par deux en 15 ans, se font à hauteur de 75 % sur le marché français (50 % dans les grandes surfaces, 25 % dans les circuits spécialisés et les restaurants) et 25 % à l'export.

À l'export, la société s'appuie sur une équipe professionnelle de quatre personnes : deux sédentaires et deux autres en permanence sur le terrain. Chaque année, deux nouveaux pays, préalablement analysés, sont pénétrés.

Parallèlement, l'entreprise a décidé d'engager un processus de rationalisation et de sécurisation de ses achats internationaux, afin de garantir la qualité et le positionnement haut de gamme de ses produits.

L'entreprise s'efforce de maîtriser les contraintes logistiques et les risques liés à son internationalisation. « *Ce sont là les conditions nécessaires et obligatoires de la réussite sur les marchés mondiaux* » déclarait récemment monsieur Schwebel.

PARTIE 1 – MONTAGE DES OPÉRATIONS EXPORT

À la suite de sa participation au salon professionnel de l'agro-alimentaire SIAL BRAZIL organisé par la SOPEXA, la société Feyel-Artzner a rencontré la société chilienne « Cyrano de Bergerac » spécialisée dans la distribution de produits alimentaires haut de gamme, origine « France ». Elle reçoit le 15 mars 2017 une demande d'offre pour une commande d'essai à livrer impérativement dans un délai d'un mois. La demande porte sur un produit frais (foie gras « poché ») qui nécessite un transport maîtrisé dans des conditions de réfrigération adaptées.

Pour le transport principal, Feyel arbitre en principe en faveur de la solution maritime pour les expéditions « overseas » avec le transitaire SEAFRIGO. Toutefois en cas d'envoi urgent ou de faibles quantités, la responsable export préfère faire établir une double cotation (maritime et aérienne) afin d'optimiser ses choix. En général, les demandes de cotation en aérien sont adressées au transitaire DVS, jugé plus performant.

(Annexes 1, 2, 3 et 4)

1.1 Évaluez, en présentant les calculs nécessaires sous forme de tableaux, les deux solutions logistiques en termes quantitatifs et qualitatifs puis préconisez un choix en le justifiant.

Feyel-Artzner décide de privilégier la solution aérienne et fait parvenir à son client la facture proforma le 22 mars 2017. L'offre est acceptée et la commande est passée le 28 mars 2017 pour un montant de 5 060 USD CIP Valparaiso.

Généralement, l'entreprise n'accorde pas de délai de paiement au-delà de 30 jours et refuse les paiements en devises. Toutefois, consciente de l'importance de cette première commande et du potentiel de ventes que représente l'Amérique latine, elle a convenu d'accepter les conditions formulées dans la demande d'offre. Les marchandises sont expédiées et facturées le 12 avril 2017.

Par ailleurs, votre chef de service vous demande de mettre en place une Avance en Devises à l'Export (ADE, avec intérêts précomptés) pour ce client. Vous contactez votre banque qui vous communique les informations utiles.

(Annexes 5 et 6)

1.2 Déterminez la recette prévisionnelle nette liée à l'ADE.

1.3 Indiquez l'ensemble des avantages qui sont liés à la mise en place de cette technique pour Feyel-Artzner.

Pour les ventes à l'export, l'entreprise utilise systématiquement les services d'un assureur-crédit plutôt qu'une technique de paiement sécurisée. C'est un principe de base : Feyel ne livre pas un client qui n'est pas « cofacé » dans le cadre de sa police d'assurance-crédit. L'entreprise a demandé un agrément sur la société chilienne « Cyrano de Bergerac » à sa compagnie d'assurance (Coface). L'agrément est donné le 12 avril.

(Annexes 7 et 8)

1.4 Justifiez en quoi le choix de couvrir systématiquement ses exportations par une technique d'assurance-crédit est adapté à l'entreprise Feyel-Artzner.

1.5 Sur la base d'une vente CIP Valparaiso à 4 600 EUR, calculez le risque résiduel sur ce client en cas d'impayé total.

1.6 Concluez sur les limites de cette technique.

PARTIE 2 – MONTAGE DES OPÉRATIONS IMPORT

- **Importation de boîtes pliantes**

Le circuit de distribution « Cadeaux d'entreprise » est en plein essor. Pour proposer des « coffrets cadeaux », Feyel importe des boîtes pliantes (Folding Box) « haut de gamme ». Dans le cadre d'un processus de rationalisation de ses achats, l'entreprise a de plus en plus souvent recours à des fournisseurs extracommunautaires. Afin de mieux maîtriser son budget achats, il est nécessaire également d'anticiper les coûts de revient des boîtes pliantes et de vérifier que le coût unitaire reste inférieur à 0,45 EUR.

Votre société coopère depuis peu avec un fournisseur chinois, Hong Kong Printing LTD. Ce fournisseur vous transmet une facture proforma. Parallèlement, vous demandez une cotation à votre transitaire Cargo-inter.

(Annexes 9 et 10)

2.1 Vérifiez que l'objectif de coût unitaire de cette importation est bien tenu avant de confirmer la commande (taux de change : 1 EUR = 1,1120 USD).

Le 2 avril 2017, vous passez une commande conforme à la facture proforma. Les boîtes pliantes seront stockées dans les locaux de la société avant d'être utilisées pour la confection des coffrets prévus pour les fêtes de fin d'année. Ces coffrets seront commercialisés en partie sur le marché français (75 %), le reste étant destiné au marché russe.

2.2 Présentez les régimes douaniers successifs à mettre en œuvre afin d'optimiser cette opération d'importation.

- **Solutions d'approvisionnement sur les produits d'emballage**

De plus en plus souvent, l'entreprise est confrontée à des problèmes concernant les emballages importés, en particulier une qualité non conforme et des délais non respectés.

Pour résoudre ces problèmes récurrents, l'entreprise envisage deux solutions complémentaires : dans un premier temps, élaborer des outils d'identification, de sélection et de suivi des fournisseurs et, dans un deuxième temps, utiliser une technique documentaire de paiement à l'import.

2.3 Proposez plusieurs sources permettant d'identifier les fournisseurs potentiels de produits d'emballage en précisant les intérêts et limites de chacune d'entre elles.

Pour faciliter ses opérations, l'entreprise décide de s'abonner à une solution de type e-sourcing. Le prestataire « Sourcing International », spécialisé dans la recherche et la comparaison de fournisseurs en Asie, fait parvenir à Feyel-Artzner un tableau comparatif de trois fournisseurs potentiels d'emballages pour le circuit de distribution « cadeaux d'entreprise ».

(Annexe 11)

2.4 Recommandez un fournisseur pour les achats d'emballages « cadeaux d'entreprise » en justifiant précisément votre proposition.

Parallèlement, l'entreprise souhaite mettre en place un tableau de suivi et d'évaluation des fournisseurs actuels.

2.5 Proposez des critères d'évaluation pertinents à intégrer dans ce tableau.

Jusqu'à présent, l'entreprise n'a jamais eu recours au crédit documentaire à l'importation. Votre chef de service vous demande d'étudier cette technique dans l'optique d'éviter les problèmes récurrents de retard de livraison et de non-conformité.

2.6 Indiquez comment le crédit documentaire peut permettre de sécuriser les achats de Feyel-Artzner.

Convaincue de l'intérêt du crédit documentaire et compte-tenu d'un montant annuel d'achats extracommunautaires pour les emballages estimé à 2 millions d'euros sur la base de dix opérations d'achats par mois, l'entreprise contacte sa banque principale et lui demande une offre tarifaire pour ses crédits documentaires à l'import. La banque lui communique ses conditions tarifaires.

(Annexe 12)

2.7 Calculez le coût prévisionnel annuel du recours au crédit documentaire.

2.8 Compte tenu de la fréquence des opérations, proposez une solution pour réduire ce coût prévisionnel.

Barème

Partie 1	Montage des opérations export	36 points
Partie 2	Montage des opérations import	44 points

Liste des annexes

Annexes	Libellés	Pages
1	Les produits Feyel-Artzner	7
2	Demande d'offre de la société « Cyrano de Bergerac » du 15 mars 2017	8
3	Cotation maritime du transitaire « SEAFRIGO »	9
4	Cotation du transitaire « DVS » pour transport aérien : Strasbourg / aéroport de Santiago (Chili) du 19/03/2017	10
5	Extrait de la facture commerciale du 12/04/2017	10
6	Conditions bancaires proposées par la banque de Feyel-Artzner pour l'Avance en Devises à l'Export (ADE) simulée	11
7	Éléments d'information sur la police d'assurance-crédit Coface	12
8	Agrément Coface sur client chilien	13
9	Extrait de la facture proforma du fournisseur chinois	14
10	Éléments fournis par le transitaire de Feyel-Artzner : Cargo-inter	14
11	Extrait comparatif du prestataire e-sourcing « Sourcing International » (SI)	15
12	Conditions de la banque pour paiement par crédit documentaire (L/C)	16

Les produits Feyel-Artzner



Le foie gras Feyel peut être vendu frais en prêt à consommer (foie gras « poché » par exemple) ou conditionné en boîte métal (conserve), en bocal (verre) ou sous emballage plastique (produits destinés à la grande distribution). Il peut également être intégré à des plats cuisinés ou être conditionné en coffrets cadeaux en complément d'autres produits agro-alimentaires festifs « haut-de-gamme » (vins de Champagne notamment).

C'est un produit cher au kilo dont la valeur supporte bien le transport en avion. Le poids de chaque livraison varie le plus souvent de 30 à plus de 100 kg. Pour des expéditions approchant ou dépassant la tonne (notamment de la conserve ou des surgelés), le transport maritime est plus indiqué.

Le foie gras n'échappe pas aux innovations courantes sur le marché agro-alimentaire. De nombreux segments se développent :

- foie gras cru ou surgelé ;
- foie gras riche en Oméga 3 ;
- foie gras « Halal » certifié ;
- foie gras au « Champagne » ou poché au « jus de truffe », en édition spéciale pour les fêtes.

Demande d'offre de la société « Cyrano de Bergerac » du 15 mars 2017

Cyrano de Bergerac

Las Villas 32 42

08601 Curavita

CHILI

Suite à notre entretien lors du Salon International de l'Alimentation « SIAL BRAZIL 2017 » à São Paulo, nous vous confirmons notre vif intérêt pour vos produits et nous vous demandons de formuler une offre aux conditions suivantes :

- produit : 80 kg (poids net) de foie gras canard entier poché ;
- conditions de livraison : CIP Valparaiso ;
- mise à disposition de la commande à Valparaiso : un mois date de commande au plus tard ;
- devise de facturation : USD ;
- conditions de paiement : virement SWIFT à 90 jours, date de facturation.

Merci de nous faire parvenir votre offre le plus rapidement possible.

Mme NERUDA
Responsable commerciale

Cotation maritime du transitaire « SEAFRIGO »**SEAFRIGO**

9, rue du Pont VI – BP 5130
76071 Le Havre Cedex – France
Web : <http://www.seafrigo.com>

From / De : A. M.

Nb pages : 1

To / A : T. M. / FEYEL-ARTZNER

Date : 18 mars 2017

COTATION # 18.05.3.009

Valeur EXW Strasbourg : 4 000 EUR pour l'expédition de 15 colis

Poids brut total de l'expédition : 84 kg

Dimensions d'un colis = 30 cm x 30 cm x 20 cm

☞ Tarif groupage maritime LCL réfrigéré Le Havre/Valparaiso +2°/+4°C

Transport en groupage réfrigéré (température +2°/+4°C) au départ de vos entrepôts à Strasbourg - France et à destination de CIP Valparaiso - Chili

1°) FRAIS DEPUIS STRASBOURG JUSQUE FOB LE HAVRE :

Minimum : 95,00 EUR

POIDS	Tarif mise à FOB
0 à 1 000 kg	0,17 EUR/kg
1 001 à 2 000	0,16 EUR/kg
2 001 à 3 000	0,15 EUR/kg
> 3 000 kg	0,13 EUR/kg

➤ Rapport poids / volume : 1 tonne = 3 m³

➤ NB : pas d'application de la règle du « payant pour ».

Ces frais comprennent la réception des marchandises en vos entrepôts, les frais d'emportage du conteneur, les frais de traction du conteneur jusqu'au terminal du Havre, les frais d'embarquement (CSC), les frais de transit et les frais de B/L.

- Douane export : 50 EUR / facture
- TID + ISPS : 8 EUR / BL

2°) FRET MARITIME DEPUIS FOB LE HAVRE A CPT VALPARAISO :

Minimum : 115,00 EUR

POIDS	FRET MARITIME	BAF	VALIDITÉ
0 à 1 000 kg	0,45 EUR/kg	INCLUSE	30 Juin 2017
1 001 à 2 000	0,40 EUR/kg	INCLUSE	
2 001 à 3 000	0,35 EUR/kg	INCLUSE	
> 3000 kg	0,30 EUR/kg	INCLUSE	

Le tarif n'inclut pas les frais de déchargement à destination ni les formalités de douane à l'import.

Pour obtenir les informations, l'agent réceptionnaire est COMBIX / contact : Véronique Diagah sales@combix.cl / tél. + 56 2 597 7800

➤ Rapport poids / volume : 1 tonne = 1 m³

➤ Service en 28/29 jours – départ mensuel

➤ Conditions de paiement : selon accord de notre département financier

3°) ASSURANCE tiers chargeur :

valeur assurée : 110 % de CIP

prime : 0,80 %

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

**Cotation du transitaire « DVS » pour transport aérien :
Strasbourg / aéroport de Santiago (Chili) du 19/03/2017**

Valeur EXW Strasbourg : 4 000 EUR pour 15 colis

Poids brut total : 84 kg

Dimensions d'un colis : 0,30 x 0,30 x 0,2 m

Mise à FCA Roissy CDG : 0,24 EUR /kg réel (*inclus pré-acheminement aéroport de départ en camion-frigo et formalités douane export*)

Frais de LTA : 36 EUR par expédition

Fret aérien en réfrigéré via Air France (tarif IATA) :

de 1 à 100 kg	: 3,90 EUR / kg taxable
de 101 à 300 kg	: 3,40 EUR / kg taxable
de 301 à 600 kg	: 2,70 EUR / kg taxable
de 601 à 1 000 kg	: 2,20 EUR / kg taxable
≥ 1 001 kg	: 2,00 EUR / kg taxable

Surcharge fuel Air France : 1,03 EUR / kg taxable

Surcharge IRC : 0,15 EUR / kg poids réel (Min : 7,50 EUR – Max : 375,00 EUR)

Taxe de sûreté : 0,04 EUR / kg taxable (Min : 47,00 EUR – Max : 285,00 EUR)

Assurance (sur demande) : 0,46 % de la valeur CPT majorée de 10 %

1 départ / semaine

Extrait de la facture commerciale du 12/04/2017

- Facture N° 3014236
- Vendeur : Feyel-Artzner - rue Jean-Pierre Clause - BP 10021 Strasbourg
- Acheteur : Cyrano de Bergerac - Las Villas 32 42 - Curavita - Chili
- Produit : foie gras canard entier poché origine France
- Valeur facturée : 5 060 USD
- Conditions de vente : CIP Valparaiso
- Conditions de paiement : par virement SWIFT (BNPAFRPPSTR) à 90 jours date de facturation

Conditions bancaires proposées par la banque de Feyel-Artzner pour l'Avance en Devises à l'Export (ADE) simulée

Mise en place au 12/04/2017.

Cours EUR/USD à la mise en place de l'ADE : 1 EUR = 1,1010 – 1,1100 USD.

Commission de change : 0,15 %.

Taux d'intérêt sur l'Eurodollar (*incluant la marge de la banque*) :

à 1 mois	2,25 %
à 2 mois	2,50 %
à 3 mois	2,70 %
à 6 mois	3,00 %

➤ Rapidité de mise à disposition

À la création d'une avance en devises à l'exportation, nous mettons les fonds à votre disposition, en euros, dès la naissance de la créance.

➤ Souplesse de fonctionnement

L'avance en devises consentie sera remboursée à son échéance par le rapatriement de votre créance en devises. Vous avez cependant à tout moment la possibilité de rembourser votre crédit par anticipation.

L'avance peut être renouvelée si les délais de règlement sont modifiés : vous ne supportez pas un éventuel report de règlement de votre client.

Éléments d'information sur la police d'assurance-crédit Coface**LA PRÉVENTION ET LA GARANTIE CONTRE LE RISQUE DE NON-PAIEMENT DE
VOS FACTURES EN FRANCE COMME À L'ÉTRANGER**

L'assurance-crédit COFACE apporte une prévention continue et protège contre le risque de non-paiement sur les ventes en France et à l'étranger et sur des clients publics ou privés.

Mode d'emploi :

- Vous gérez en toute simplicité votre contrat, vos garanties et vos déclarations d'impayés via la plate-forme sécurisée de Coface : Cofanet.
- Coface étudie vos demandes de garanties pour chacun de vos clients.
- Vous obtenez pour chacun un encours garanti (agrément sur client).
- Vous signalez au plus tôt à Coface tout événement susceptible de provoquer un impayé : déclaration de menace de sinistre.
- En cas d'impayé et dès réception de votre demande d'intervention, Coface déclenche le recouvrement de votre créance.
- En cas de non-paiement confirmé, vous êtes indemnisé à hauteur de 90 % (quotité garantie) au terme d'un délai de carence de 5 mois.

Source : site internet www.coface.fr

Agrément Coface sur client chilien

AGRÉMENT COFACE

N° de la notification : 159632145879652

Débiteur : Cyrano de Bergerac
Las Villas 32 42
08601 Curavita
CHILI

Réf. interne : 86451549785 G

Cher Client,

Vous avez demandé un agrément de **4 600 euros** sur l'entreprise référencée ci-dessus le 06/04/2017.

Notre décision est la suivante :

Nous vous informons que nous acceptons un **encours garanti de 3 500 euros** sur ce débiteur.

Date de la décision : 12/04/2017.

Important : notre décision porte sur l'entreprise référencée en en-tête. Il vous incombe de vérifier s'il s'agit bien de votre client.

Nous vous informons que :

- les informations contenues dans cette notification sont strictement confidentielles ;
- vous ne pourrez pas les communiquer à des tiers, y compris à votre client ;
- si la créance garantie est impayée, elle est indemnisée à hauteur de 90 %.

Extrait de la facture proforma du fournisseur chinois

Seller: Hong Kong printed Co. LTD – Hong Kong (China)

Buyer: Feyel Artzner - order Number: 2417

Products:

55 000 PCS Plastic box PET– Made in China (60 parcels)

Terms: FCA Hong Kong China

Invoice amount: 15 935 USD

Payment terms: 50 % at order; 50 % on delivery

Description packing list:	Gross Weight:	8 600 kg
	Total Cubic Meters:	19.4 m ³

ANNEXE 10**Éléments fournis par le transitaire de Feyel-Artzner : Cargo-inter**

Fret maritime : port of Hong Kong -> port d'Anvers (navire CMA CGM Nevada)

1 conteneur 40' : 2 200 USD

BAF : 12 % du fret de base

CAF : 5 % du fret corrigé

Forfait assurance : 80 EUR

THC port d'Anvers : 120 EUR

Post-acheminement routier Anvers / Strasbourg : 680 EUR

Dédouanement à Strasbourg.

Informations TARIC :

Pays d'origine : Chine - CN

N° de nomenclature : 39 23 10 00 90

Droits pays tiers : 6,50 %

TVA : taux normal (20 %)

Extrait comparatif du prestataire e-sourcing « Sourcing International » (SI)

Dénomination fournisseurs	Hong Kong Printing LTD	Nanjing gifts boxes Ltd.	Innovation Conception Co. Ltd.
Localisation	Hong Kong	Chine continentale	Taiwan
Année de création	1993	2011	1990
Effectif	1 200	750	75
Ventes annuelles en millions USD	Entre 20 et 25	Entre 10 et 15	Entre 8 et 9
Type d'affaires	Fabricant Négociant Exportateur	Fabricant Exportateur	Concepteur Fabricant Exportateur
Promesse marketing – 1	Nous fournissons des solutions d'emballage depuis 1993.	Nous utilisons des machines de fabrication allemande « Heidelberg et Koenig ».	Nous travaillons « sur mesure » et nous vous garantissons un produit unique.
Promesse marketing – 2	Capacité de production : 100 000 pièces par jour.	Certification ISO 9001 (2008) et ISO 14001. Production éco-responsable.	Équipe de R&D en interne. Usines à Taiwan.
Certification		ISO 9001 – 14001 FSC (Forest Stewardship Council)	
Références clients	Wal-Mart Carrefour Tesco	Nestlé Danone	Major clientèle (ne souhaite pas être divulguée).
Conditions de vente (ICC 2010)	Tous Incoterms de famille « F ».	Tous Incoterms des familles « F » et « C ».	Incoterms « F » + « C » Service DAP (ICC-2010) pour les clients en Amérique du Nord et en Europe.
Conditions de paiement	Paiement par avance COD (Cash On Delivery) Virement à vue.	SWIFT CREDOC à vue ou différé. Délais 30 ou 60 jours selon montant de la commande.	SWIFT CREDOC tous modes de réalisation. Délai de paiement jusqu'à 90 jours fin de mois.
Minimum commande	50 000 articles.	10 000 articles.	Pas de minimum imposé.
Délai de livraison	120 jours minimum / date de commande.	90 jours / date de commande.	60 jours / confirmation de commande.

Conditions de la banque pour paiement par crédit documentaire (L/C)

Ensemble des frais prélevés sur votre compte en cas de règlement par crédit documentaire :

- commission fixe pour chaque émission de L/C : 200 EUR
- commission d'émission : 2,5 pour mille
- commission de vérification des documents émis : 1,5 pour mille
- forfait par virement SWIFT : 9 EUR (*1 virement par opération*)

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.